union nationale des parachutistes
HÉRAULT
Section Pierre LAIZÉ

BULLETIN *n°231*

3ème Trimestre 2016

« Je veillerai sur la bannière. Si le banneret tombe, je la saisirai, je l'élèverai pour qu'elle flotte encore. Si je suis blessé, je la tendrai à un camarade.

Je jure de ne jamais l'abandonner, ni le jour ni la nuit, dans la joie comme dans la détresse, dans l'honneur comme dans la misère, jusqu'à la mort. »

Ancienne formule du serment au drapeau des Suisses.

(Citée dans l'ouvrage du général Pierre BERTIN, « Le Fantassin de France »)

LE MOT DU PRÉSIDENT :

La citation en en-tête de ce bulletin me donne l'occasion de préciser que le terme « banneret » désignait autrefois un seigneur ayant le droit de « lever bannière », le drapeau de la compagnie formée par ses vassaux. Rappelons que, pendant longtemps, des unités helvètes ont servi en France, comme les gardes suisses qui ont défendu Louis XV1. Aujourd'hui, ils sont plusieurs dans notre Légion étrangère. Quelques-uns sont membres de la section. Profitons-en pour remercier nos amis suisses.

Le récent et lâche assassinat d'un couple de policiers (en présence de leur jeune enfant) a suscité un mouvement de révolte devant tant d'ignominie. N'oublions pas que gendarmes, policiers et soldats sont tous les défenseurs des valeurs de notre République. Il n'y a pas que le drapeau à protéger ! Et la suite des tragiques événements de Nice l'a bien prouvé ! Et que dire de l'assassinat, pendant l'office, dans son église, du Père **HAMEL** ?

Plus que jamais nous devons rester unis, dans l'esprit de notre passé parachutiste et dans l'espoir que nous serons rejoints par nos jeunes camarades, des OPEX en particulier, qui combattent sur plusieurs fronts et ajoutent des pages glorieuses à la grande « saga » des troupes aéroportées.

C'est dans cet espoir que nous célébrerons bientôt notre Saint-Michel. Qu'elle soit l'occasion de nous recueillir à la mémoire de toutes les victimes, civiles et militaires, et d'affirmer notre foi dans l'avenir, malgré les menaces et les difficultés, de notre Patrie et de ses valeurs !

Bien amicalement à vous tous ! Jean-Claude **BONNAIRE**

DISTINCTIONS :

Dans le dernier bulletin, nous avions oublié, dans cette rubrique, de citer notre ami Gérard **COPIN** qui a reçu l'insigne d'or pour ses 20 ans de porte-drapeau.

Nous le félicitons bien vivement !

Remarque : Les rédacteurs de ce bulletin ne disposant pas de boule de cristal ont parfois besoin qu'on alerte leurs neurones plus ou moins en état.

Autrement dit, si vous souhaitez que soit mentionné un événement vous concernant (décès, décorations, mariages, naissances ou autres) *signalez-le au secrétaire ou au président qui vous en seront reconnaissants* !

DÉCORATIONS :

Nous avons appris, avec plaisir, que le colonel Michel **BONNAIRE**, fils de notre président et d'Hélène, venait de recevoir la rosette de la Légion d'Honneur. Il était adjoint au général commandant la Brigade des Forces Spéciales Terre, actuellement en voie de réorganisation. Depuis, il est reparti en Opex. Toutes nos amicales félicitations.

Les gosiers sont secs !

---

*Nota : Nous n'avons pas d'excellentes nouvelles de l'état de santé de Raymond **DEMEURE**, il ne souhaite pas de visites, mais un coup de fil lui ferait plaisir.(04 67 62 45 15)*

Le coup de gueule de l'Ancien !

Ami Para,

Tu l'as sans doute remarqué, dans la presse et dans les médias en général, la plus grande confusion règne pour la dénomination des armes. Le terme « armes lourdes » est employé à tort et à travers, plus souvent « à tort » d'ailleurs !

Pour le fantassin, dès qu'on dépasse les armes de poing et le fusil, tout devient « arme lourde ». Le fusil d'assaut, par exemple, en est une. Il est aussi baptisé « fusil mitrailleur ». Apparemment, ceux qui sont chargés « d'informer » le public sont tout à fait ignorants des notions élémentaires concernant ce domaine. Ah, s'ils avaient fait leur service militaire !

Dans la Bible, peut-être que la fronde qui a permis à David de terrasser le méchant Goliath aurait pu être considérée comme une arme lourde.

Et, chez nos ancêtres de la préhistoire, quelle était « l'arme lourde » ? L'épieu, la lance, la massue ou la hache de pierre ?

Remarque que, même dans le domaine « civil », la situation n'est guère plus brillante. Le mot « perpétuité », par exemple, signifie, généralement, « 30 ans ». Ne parlons pas du terme « présumé » qui, en justice, doit être utilisé – et c'est normal – quand il y a un doute sur la culpabilité d'un individu mais doit aussi s'appliquer même pour un personnage qui a été pris en flagrant délit.

Mais ne nous énervons pas ! Les programmes de l'Education nationale nous promettent de joyeuses rigolades …

L'Ancien te salue bien et te dit : « A bientôt » !

Le général Etienne MAURENCE :

Le mercredi 29 juin 2016, dans l'église de Saint Gély du Fesc, en présence d'une foule très nombreuse, a été célébrée une messe à la mémoire du général Etienne **MAURENCE**, disparu mystérieusement, il y a tout juste un an.

Une stèle a ensuite été dévoilée à l'endroit où sa trace a été perdue.

Le président et plusieurs membres de la section étaient présents. Ils assurent de toute leur sympathie la famille dans le désarroi, en particulier le frère du général, Michel **MAURENCE**, ancien président de l'UNP des P-O. et ancien membre du Bureau national.

CARNET NOIR :

- Le vendredi 1er juillet 2016, ont eu lieu les obsèques de notre ami Henri **FÉRAUD**, ancien pilote d'avion et d' hélicoptère. Docteur es-lettres, il avait écrit plusieurs ouvrages dont un livre excellent sur « Les commandos de l'air ». Il était officier de la Légion d'Honneur et commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Pendant longtemps, il fut un visiteur régulier et toujours souriant de notre local mais, depuis quelques années, on ne le voyait plus.

La section présente ses très sincères condoléances à sa famille.

- Nous avons appris, avec tristesse, la disparition, le 7 juillet, de notre camarade: Tam **DÂNH**, il était adhérent à l'UNAC du Gard et à l'amicale des commandos de l'air. C'est lui qui nous avait apporté notre nouveau drapeau, lors de notre Saint-Michel de Palavas.

- Les obsèques de notre ami Bernard **TRUC,** décédé le 1er août, ont eu lieu, le mercredi 3 août, dans l'église de Pignan, en présence d'une foule nombreuse et de cinq drapeaux dont celui de la section porté par Alain **LORRAIN**. Empêché par la maladie de participer à nos activités, il se tenait régulièrement informé. Ancien de Cherchell, d'où il était sorti sous-lieutenant, chevalier de la Légion d'Honneur, il était le frère du regretté colonel Jean-Alain **TRUC** et l'oncle de notre ami Jean-Laurent. A sa famille dans le chagrin, la section présente ses très sincères condoléances.

LE CONGRÈS NATIONAL A ANNECY :

Le compte-rendu complet de ce regroupement qui fut une réussite est paru dans le dernier numéro de DLP.(n°237) ainsi que dans notre bulletin local précédent.

Notons le très beau « score » de notre ami Jean-Luc **PERCHERON**, membre du Bureau de notre Section, qui a obtenu 83,80 % des voix pour sa réélection au Conseil d'administration de l'UNP.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations !

NOTRE SAINT - MICHEL

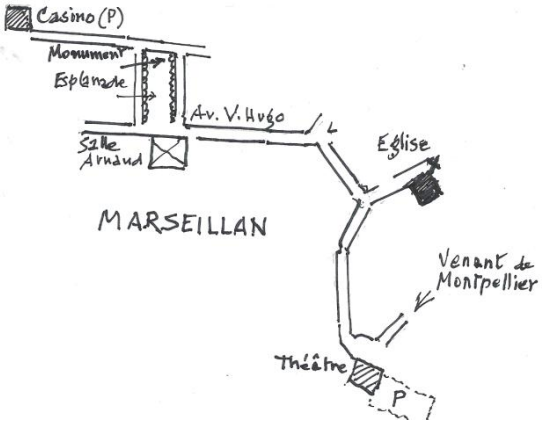

Elle aura lieu le samedi 8 octobre, à MARSEILLAN, charmante commune où nous avons toujours été bien reçus.

Nous remercions Jean-Luc **PERCHERON** qui a fait toutes les démarches préliminaires à sa préparation.

Déroulement :

09 :00 : à partir de 9 h., trouver une place dans les parkings (plan).

Pour ceux qui se déplacent difficilement, des voitures pourront les amener aux abords de l'église avant d'aller se garer.

10 :00 : office religieux à l'église St Jean-Baptiste.

11 :00 : mise en place du cortège et défilé jusqu'au monument aux Morts (env. 400 m.), sur l'esplanade.

11 :30 : début de la cérémonie (remise de décorations (LH – MM – Mérites UNP) , dépôts de gerbes …).

12 :15 : apéritif offert par la municipalité, Salle Paul ARNAUD en face du monument.

13 :00 : repas de cohésion **salle des 3 horloges 1 rue de Trincat à MARSEILLAN**
(sur réservation : voir coupon réponse)

Tenue :

Tenue UNP, décorations pendantes.

Remarques :

Merci d'avance aux généreux donateurs de lots pour la traditionnelle loterie.

N'oubliez pas d'envoyer le coupon-réponse dans les **délais !**

DATES A NOTER

--Dimanche 11 septembre : comme annoncé dans notre précédent bulletin, nous avons pris l'habitude de faire – à l'issue d'une marche de Lamalou vers la forêt - une courte cérémonie devant la stèle d'Erwan BERGOT. Cette forêt des écrivains combattants est en complète réorganisation, et cet hommage prendra un carractère plus "officiel" que nous n'en avions l'habitude (tenue de marcheurs ou UNP)

--24/9 : St Michel UNP Gard
--dimanche 25 septembre : cérémonies HARKIS
--29/9 : St Michel de la 11ème BP à Toulouse
--1er /10 : St Michel nationale UNP à PARIS
---Idem : St Michel UNP 64 à COLIOURE… et non le 2 comme annoncé dans notre précédent bulletin.
---Idem : St Michel à AGDE par l'UNC d'AGDE
--dimanche 23 octobre: Drakkar à Béziers.
--20 novembre : rouille à Marseillan-plage

CHAMPIONNAT DE PARACHUTISME DE L'UNION EUROPEENNE DES PARACHUTISTES TANCOS-BARQUINHA-Portugal DU 14 AU 17/07/2016

*Veuillez trouver ci-après un excellent compte-rendu, rédigé par notre ami et adhérent Jean-Marie **NEKADI**, compétiteur international de haut niveau, grâce à qui l'UNP 34 est particulièrement fière d'être représentée lors de ces compétitions de parachutisme militaire.*

Pour sa 14ème édition, la compétition de parachutisme en précision d'atterrissage de l'**U**nion **E**uropéenne des **P**arachutistes avait lieu à TANCOS au Portugal du 14 au 17/07/2016.

Une équipe nationale française y participait, constituée de : Bruno **LAUTARD**, le Lt Colonel Vincent **LENOACH**(CR), Thierry **VASSEUR**, Jean-Yves **BOUILLAUD** et Jean-Marie **NEKADI**, tous membres de l'UNP.
Cette équipe était efficacement accompagnée du Cdt Eric **FOULATIER** (ER), secrétaire général de l'UEP.
Sept Nations étaient représentées : Portugal, Italie, Hongrie, Pologne, Espagne, Chypre, France.
Le but de cette compétition était, après avoir sauté d'avion par équipe à une hauteur de 1200 mètres, de se poser individuellement sur une cible d'un diamètre de deux centimètres.
Les mesures étaient effectuées électroniquement par des juges internationaux.
L'équipe devait donc totaliser le moins de centimètres pour envisager un podium.
Un classement individuel a également été effectué.
Six manches ont été accomplies mais le classement était fait sur les cinq meilleures manches.
Nous avons relié Lisbonne en avion et été immédiatement pris en charge par un car affrété par l'organisation militaire portugaise.
Nous étions hébergés dans l'enceinte de la caserne de la Brigade d'Action rapide contigüe à l'Ecole des Troupes aéroportées portugaises (équivalent de l'ETAP) et avons été accueillis par le Général Cdt cette unité, parlant parfaitement le français et éprouvant visiblement du plaisir à converser avec nous.
Le séjour s'est déroulé sous une chaleur torride (38° à 42 °) qui ne s'apaisait même pas la nuit.
Nous avons a été attristés par l'affreuse nouvelle du lâche attentat de Nice et avons été soutenus par l'ensemble des équipes présentes.
Le 15 Juillet, nous avons été conviés à l'école des troupes aéroportées où se déroulait la cérémonie de clôture du CIEP (Championnat international des écoles de parachutisme).De nombreuses nations y avaient participé. Nous avons pu visiter l'Ecole avec ses tours de départ, ses agrès de manœuvre sous voile et d'atterrissage.
Le 16 Juillet, la compétition a été officiellement déclarée ouverte.
Une minute de silence a été observée en mémoire aux victimes de Nice, à l'initiative des organisateurs.
Nous décollions de l'aérodrome militaire de Tancos et sautions sur la DZ située en bordure du Tage, sur le parc municipal tout proche de Barquinho.
Trois manches ont pu être effectuées mais le vent violent nous a empêchés d'en faire une quatrième.
Le 17 Juillet, la compétition s'est poursuivie et nous avons pu effectuer les trois dernières manches toujours sous une chaleur torride.
A l'issue des six manches un saut de départage a été effectué par notre ami Jean-Yves **BOUILLAUD** pour la première place en individuel, avec l'italien Luigi Conga. Tout le public était attroupé autour de la cible et le suspens nous tenait en haleine. Luigi a réussi un magnifique carreau (0) et Jean-Yves n'a fait « que » un centimètre ce qui lui attribuait la deuxième place en individuel. Il faut signaler qu'il s'agit de performances du niveau national et international
En équipe nous finissons deuxième (67 cm) derrière l'Italie (23 cm) et devant la Pologne (70 cm). Durant cette compétition nous avons toujours été talonnés par la Pologne créant ainsi une saine émulation accompagnée de rires et de plaisanteries.
Je précise que l'Italie avait dépêché une sélection nationale ce qui la mettait hors de portée.
La France n'avait pas à rougir car ses performances étaient d'un très bon niveau national notamment concernant Bruno, Thierry, Jean-Yves et Vincent.
Outre en raison de la température, les soirées étaient chaudes, animées par des spectacles folkloriques, des chanteurs de Fado et ……. de la bière, du porto et autres boissons énergisantes !
Remercions l'armée portugaise, le Général commandant la Brigade d'action rapide, le Lt Colonel **ABREU** (cheville ouvrière de la manifestation) pour leur accueil, leur courtoisie, leur efficacité et les moyens mis en œuvre pour notre séjour et la réalisation de cette compétition.

*La section UNP 34 a, dans le passé, été le support local de ces Championnats, organisés par François **RABUT**, alors Secrétaire de l'U.E.P ,et président de l'UNP 06, dans le cadre de notre Challenge Erwan BERGOT, à Lamalou-les-Bains, en 2000.*

Le Président et le Bureau
qui vous souhaitent une excellente fête de St Michel

Directeur de la publication : J.-Claude BONNAIRE (tél.:04 67 75 53 59)
Rédacteur en chef : Jacques BONNEFON (tél.:04 67 55 21 48)